

ACCEPTESS-T

AIDES
Membre de la Coalition
Internationale Sida

ARCAT

BAMESO
& SES AMIS

DESSINE-MOI
UN MOUTON

envie
informer orienter soutenir
accompagner échanger

Sidaction
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA

sol en si
solidarité enfants sida

trt5 GHV
GROUPE INTERASSOCIATIF
TRAITEMENTS & RECHERCHE THÉRAPEUTIQUE

Communiqué de presse
À La Rochelle, le 24 octobre 2019

SOINS DES ETRANGERS-ERES MENACES = SANTE EN DANGER !

Dans le cadre des discussions du projet de loi de finances pour 2020, les associations AIDES, ARCAT, Bamesso et ses amis, Envie, Sidaction, TRT-5, Acceptess-T, Dessine-moi un mouton et Sol en si redoutent des coupes dans les dispositifs d'accès aux soins à destination des étrangers-ères sans papiers et des demandeurs-euses d'asile. Les associations - réunies lors du congrès de la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS) - se sont mobilisées ce matin pour dénoncer le risque d'une restriction de l'Aide Médicale d'Etat (AME) et rappeler que limiter l'accès aux soins des personnes étrangères, c'est les mettre en danger mais aussi fragiliser le système de santé publique et faire le jeu de l'épidémie de VIH.



Les militants-es de la lutte contre le VIH/Sida se sont réunis-es à l'occasion de la Société Française de Lutte contre le Sida pour alerter sur les dangers d'une redéfinition des dispositifs d'accès à la santé des étrangers-ères.

Ce jeudi, à l'initiative des associations AIDES, ARCAT, Bamesso et ses amis, Envie, Sidaction, TRT-5, Acceptess-T, Dessine-moi un mouton et Sol en si, plusieurs centaines de participants-es au congrès de la Société Française de Lutte contre le sida se sont rassemblés-es à la Rochelle pour contester l'orientation actuelle des débats sur la santé des étrangers-ères. Derrière un mot d'ordre commun « SOINS DES ÉTRANGERS-ERES MENACÉS = SANTÉ EN DANGER », les associations présentes refusent fermement la possibilité d'une limitation de l'accès aux soins pour ces personnes. Nous réclamons, pour chaque individu installé en France, la possibilité d'accéder aux soins qui lui sont nécessaires, sans restriction et sans délai.

Santé des étrangers-ères au rabais : les associations alertent sur un scandale de santé publique

L'Aide Médicale d'Etat (AME), dispositif de prise en charge des frais de santé des personnes démunies de titre de séjour sous condition de ressources, mais également la sécurité sociale des demandeurs-euses d'asile sont aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement qui envisage de redéfinir les contours de ces dispositifs.

Restreindre l'accès aux soins des personnes étrangères sans papiers et demandeuses d'asile de quelque manière que ce soit est pourtant un non-sens. Ces dispositifs bien gérés et maîtrisés représentent une part infime des dépenses totales de l'Assurance maladie. Les conditions parfois extrêmement précaires de vie sur le territoire favorisent largement les risques de contamination par certains virus ou bactéries (VIH, hépatites, tuberculose) chez les populations immigrées, comme l'a démontré l'enquête ANRS-PARCOURS¹. De fait, restreindre ces dispositifs, que ce soit par une participation financière, une restriction du panier de soins ou une condition de durée de présence, c'est :

- Limiter l'accès de ces personnes aux soins et prendre le risque de voir leur état de santé se détériorer gravement ;
- Favoriser le risque de contamination à certains virus ou bactéries tels que la tuberculose, les hépatites, le VIH et l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles ;
- Retarder le diagnostic de pathologies transmissibles et la mise sous traitement des personnes dépistées ;
- Contraindre les personnes à une prise en charge plus tardive, et donc à une situation de santé dégradée et des coûts plus élevés.

Une limitation de la couverture santé des personnes étrangères aurait ainsi, au-delà des conséquences tragiques sur les bénéficiaires individuellement, un impact direct et déplorable sur différentes épidémies dont celle du VIH. Il est donc plus que nécessaire de préserver ce dispositif indispensable à la santé des personnes, tant d'un point de vu individuel que de santé publique. Entraver l'accès aux soins des personnes les plus précaires conduit à aggraver leur état de santé et in fine à alourdir le cout des soins. C'est donc en soi un non-sens au regard des finances publiques.

Nous, associations de lutte contre le VIH, demandons fermement au gouvernement d'abandonner tout projet de restriction de la couverture santé des étrangers-ères et d'intégrer l'AME dans le système général de la sécurité sociale.

¹ Desgrées du Lou Annabel, Lert France (dir.), Parcours. Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France, La découverte, 2017

Contacts presse

AIDES : Anne-Charlotte Chéron 06 10 41 23 86 // accheron@aides.org
ARCAT : Nicolas Derche 01 44 93 29 29 // nicolas.derche@groupe-sos.org
Sidaction : Aurélie Defretin 06 73 21 63 97 // a.defretin@sidaction.org
Marine Charlier 01 53 26 45 36 // m.charlier@sidaction.org